



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement Le Mans - Canton de Bonnétable
1 place de la Mairie - 72380 Joué l'Abbé

Conseil Municipal du 07 Avril 2026
Délibération n°011-2026

Date de convocation : 30 mars 2026
Date d'affichage : 30 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente mars de l'an deux mille vingt-six, s'est réuni à la Mairie de JOUÉ L'ABBÉ en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Magali LAINÉ, Maire.

Etaient Présents : Mme Magali LAINÉ, maire
M. Philippe TRIGER, Mme Karine MARQUES DA SILVA, M. Philippe LEFEVRE, M. Gilles POISSON, Mme Natacha BARDET, M. Charles MORIN, M. David PAUMIER, M. Alexandre MATHEY, Mme Cindy MERIOTTE, Mme Julie VEGREVILLE, Mme Florence BOUVET, M. Alexandre BOULAY, conseillers municipaux.

Etaient absents : M. Gilles POISSON (procuration donnée à Madame LAINÉ Magali), Mme Patricia JERVAIS DURAND (procuration donnée à Monsieur TRIGER Philippe), Mme Alexandra FOSSE (excusée)

Secrétaire de séance : Mme Natacha BARDET

Commissions communales : Désignation des représentants

S'agissant des désignations des membres des commissions communales et conformément au règlement intérieur adopté, la désignation se fait au vote à bulletins secrets sauf si le Conseil Municipal décide un vote à mains levées de manière unanime. Après concertation, les modalités de vote retenues sont le vote à mains levées.

Après en avoir délibéré, la composition de l'ensemble des commissions a été adoptée à l'unanimité des membres du Conseil Municipal :

Orientations budgétaires Finances	Enfance Scolaire Péricolaire	Bâtiments Communaux Cimetière	Aménagement du territoire Voirie Réseaux Fleurissement	Communication, Numérique, Prévention, Sureté et Sécurité	Vie associative, Sport et Culture
Ensemble des membres du Conseil Municipal	Magali LAINÉ	Magali LAINÉ	Magali LAINÉ	Magali LAINÉ	Gilles POISSON
	Florence BOUVET	Charles MORIN	Philippe TRIGER	Karine MARQUES DA SILVA	Cindy MERIOTTE
	Natacha BARDET	Patricia JERVAIS DURAND	Alexandre MATHEY	Julie VEGREVILLE	Julie VEGREVILLE
	Philippe LEFEVRE	Alexandre BOULAY	Karine MARQUES DA SILVA	David PAUMIER	Alexandre BOULAY
	Charles MORIN	Philippe TRIGER	Philippe LEFEVRE	Alexandre MATHEY	Charles MORIN
		Gilles POISSON	Gilles POISSON	Alexandre BOULAY	
	Alexandre MATHEY	Cindy MERIOTTE	Philippe TRIGER		

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, le 07 avril 2026,
Pour extrait certifié conforme

La Maire,
Magali LAINÉ



La Secrétaire de séance,
Natacha BARDET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.